

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI

Article 1 :

Le FC PORTES D'OCEAN 17 organise ces tournois de football Féminin à 8 (plus 4 remplaçants) pour les catégories suivantes :

Catégorie	Licence	Année de naissance
U 11 F – U 13 F	U11F	2013
	U12F	2012
	U13F	2011
U 14 F – U 17 F	U14F	2010
	U15F	2009
	U16F	2008
	U17F	2007
	U16F	2008
U 16 F – U18 F	U17F	2007
	U18F	2006

Ce tournoi se déroulera sur les installations du stade de Maubeuge à St Sulpice de Royan au cours du week-end de Pentecôte :

- Samedi 18 mai 2024 – Catégorie U13 F
- Dimanche 19 Mai 2024 – Catégories U14F et U18F

Le rassemblement des équipes est fixé à 8h30 pour un début des rencontres à 9H00.

Article 2 : Engagement

L'engagement de participation sera enregistré à réception, avant le 20 Mai 2024, de la fiche d'inscription complétée, accompagnée du chèque d'engagement de 30 € et du chèque de caution fixé à 50 euros. Ces documents devront parvenir à Madame PAILLARD Sandrine, secrétaire de la commission tournoi :

- Soit par courrier postal : 1 place Paul Beau – 17600 Médis
- Soit par Mail : hendricka@live.fr

Article 3 : Participations

Réservé uniquement aux joueuses licenciés, les équipes seront constituées de joueuses évoluant dans la catégorie d'âge considérée du club représenté. La participation d'une joueuse devra être conforme au règlement de la FFF an matière de sur classement.

Les équipes en mixité sont autorisés suivants les règlements de la FFF.

La possibilité de faire jouer deux joueuses (ses) qui non licenciés dans le club est toléré à condition qu'ils (elles) viennent avec la licence de leur club.

Une feuille de match à remplir et à remettre à la table de marque sera délivrée à chaque éducateur. **L'éducateur tiendra les licences à disposition des organisateurs en cas de litige. En cas de non-présentation des licences, les joueuses voire l'équipe pourrait se voir interdire la participation au tournoi. Les joueuses ne peuvent pas faire le tournoi dans deux équipes différentes.**

Article 4 : Composition

Les équipes arboreront les maillots représentant leur club. Les joueuses porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire).

La composition des équipes (Nombre de joueuses) sera la suivante :

- U11F – U13F = 8 joueuses (dont la gardienne) + 4 remplaçants
- U14F – U17F = 8 joueuses (dont la gardienne) + 4 remplaçants
- U16F – U18F = 8 joueuses (dont la gardienne) + 4 remplaçants
-

Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi (pour les clubs représentés par plusieurs équipes).

Les équipes disposeront à leur arrivée d'un vestiaire pour pouvoir se changer puis devront le libérer pour permettre aux équipes suivantes prévue dans le même vestiaire de se préparer à leur tour. Des dirigeants du FC PORTES D'OCEAN 17 seront à votre disposition à votre arrivée pour vous accompagner vers vos vestiaires. Toutes les équipes disposeront d'un vestiaire en fin de tournoi pour que les enfants puissent se doucher et se changer.

Article 5 : Règlement sportif

Le règlement du tournoi sera celui du football établi par la FFF.

- Règle de foot à 8 : pour donner plus de vivacité au jeu,
 - ⇒ **Relance du gardien ne se fait qu'à la main**
 - ⇒ **Pas de hors-jeu**

Seuls les changements de joueuse s'effectueront rapidement sur ordre de l'éducateur sans accord par l'arbitre (règle foot en salle). Sauf le cas où la joueuse a été expulsé 5 minutes (article 8). Dans ce cas, seul l'arbitre sera décisionnaire.

Article 6 : Déroulement du tournoi.

Le tournoi se déroulera sur plusieurs terrains en deux phases :

- Phase de classement.
- Phases finales.

Nous vous rappelons que l'accès aux terrains est strictement réservé aux joueuses (ses).

Le tirage au sort des équipes pour la composition des groupes sera fait une fois le nombre d'équipe nécessaire atteint.

Le FC PORTES D'OCEAN 17 veillera à que dans le cas d'un club représenté par plusieurs équipes, celles-ci ne se retrouvent pas dans le même groupe.

Les équipes recevront à leur arrivée le règlement du tournoi, avec la composition des groupes et l'heure des rencontres. Pour vous tenir informé de l'évolution du tournoi, un site internet est en ligne. Vous pouvez consulter toutes les informations à l'adresse : <http://fcpo.17.footeo.com>.

Chaque rencontre se déroulera en une seule mi-temps sans de changement de terrain).

La phase de groupe dite de « classement » :

Calcul du classement :

- Match gagné : 4 points
- Match nul: 2 points
- Match perdu: 1 point

Les équipes non présentes à l'heure prévue auront match perdu avec 0 point et un score de 3 à 0.

En cas d'égalité de points au classement, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- goal-average général
- goal-average particulier
- la meilleure attaque
- la meilleure défense

Si après ces critères les équipes sont toujours égalités, une séance des tirs aux buts (3 tirs au but par équipe) sera effectuée. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs aux buts sera poursuivie sous forme de la « mort subite » par les autres joueuses jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs.

- Catégorie U 11F – U 13 F;
⇒ Déroulement première phase :
 - ◆ Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les demies finales croisées avec finale des gagnants et des perdants.
 - ◆ De la 3^{ème} à la dernière place les équipes disputeront des match de classement sous formule croisée (ex : 3^{ème} poule A contre 4^{ème} poule B, etc...).

- Catégorie U 14F – U 17 F;
⇒ Déroulement première phase :
 - ◆ Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les demies finales croisées avec finale des gagnants et des perdants.
 - ◆ De la 3^{ème} à la dernière place les équipes disputeront des match de classement sous formule croisée (ex : 3^{ème} poule A contre 4^{ème} poule B, etc...).

- Catégorie U 16F – U 18F ;
⇒ Déroulement première phase :
 - ◆ Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les demies finales croisées avec finale des gagnants et des perdants.
 - ◆ De la 3^{ème} à la dernière place les équipes disputeront des match de classement sous formule croisée (ex : 3^{ème} poule A contre 4^{ème} poule B, etc...).

En cas d'égalité, lors de la première phase, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs aux buts en mort subite.

Pour les phases finales.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 3 tirs au but seront effectués par les joueuses présents sur le terrain en fin de rencontre. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs au but sera poursuivie par les autres joueuses jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. L'épreuve des tirs au but se déroule uniquement sur la cage prévue à cet effet, sauf pour la finale.

En cas d'un nombre d'équipes présent le jour du tournoi inférieur au nombre prévu initialement, la commission d'organisation se réserve le droit de modifier l'organisation du tournoi.

Article 7 : Durée des rencontres,

Chaque rencontre se déroulera en une seule mi-temps, (en fonction du nombre d'équipes bien évidemment) et suivant les temps de jeu ci-après :

- U10F – U 13F ; 12 minutes
- U 14 F – U 17 F; 12 minutes
- U 14 F – U 17 F; 12 minutes

Article 8 : Arbitrage :

L'arbitrage central sera assuré par le FCPO 17. Tous litiges non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité. Nous demandons aux éducateurs des clubs participant de désigner un arbitre assistant pour chaque rencontre les concernant.

Les arbitres centraux disposeront de feuilles de matchs et établiront pour chaque rencontre : le résultat du match et ils noteront le fair-play des équipes et de leurs entourages (éducateurs et accompagnants).

- Tout joueuse (se) ayant écopé (e) d'un carton rouge sera systématiquement suspendu pour le match suivant.
- Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par l'expulsion de la joueuse pendant 5 minutes. En cas de récidive, la joueuse sera exclu définitivement du tournoi.

L'organisation se réserve le droit d'éliminer tous (tes) les joueuses (ses), ou toutes équipes dont le comportement ne serait pas conforme au règlement et à l'esprit sportif, sans remboursement

Article 9 : Horaires

L'horaire des matchs qui vous sera indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, avant la fin du match en cours précédent leur match.

Article 10 : Sécurité passive.

Les buts seront fixés au sol suivant l'arrêté du 13 août 1993 garantissant leur utilisation sans danger et dans le respect de la législation en vigueur.

Sur les terrains (à l'intérieur des mains courantes) ne sera toléré que la présence des joueuses, des arbitres et 2 éducateurs maximum.

Le(s) éducateur(s) et les remplaçants se situeront coté défense.

Article 11 : Récompenses.

Toutes les équipes seront récompensées par une coupe ou un trophée. Par ailleurs, un trophée sera remis à la meilleure attaque, la meilleure défense ainsi qu'à l'équipe qui aura été jugé par les éducateurs de club, la plus fair-play du tournoi.

Article 12 : Restauration – Buvette.

1/ Les buvettes seront à votre disposition de l'ouverture à la fermeture du tournoi.

La restauration sur place sera ouverte à compter de 11h 00 à toute personne présente au tournoi (parents, accompagnants etc..)

2/ Pour un meilleur déroulement du tournoi un pack repas à 9 euros et un espace réservé sera mis en place pour les 14 joueuses et les éducateurs (2 maximum) uniquement. Le document est disponible dans le dossier d'engagement qui vous sera transmis lors de la réception de votre inscription.

N'oubliez pas que notre club labéllisé est engagé dans le Programme Educatif Fédéral et à se titre promouvoit :

P	R	E	T	S
PLAISIR	RESPECT	ENGAGEMENT	TOLERANCE	SOLIDARITE

Aussi nous comptons sur vous tous pour prolonger notre engagement, Merci

CONTACT :

M. BOLLATI J.Luc
Coordinateur tournoi
Tél : 06.87.89.89.20

M. PAILLARD Sandrine
Secrétaire du tournoi
Tél : 06.65.36.49.99